

Le PQ met de l'eau dans son vin

L'opposition n'exige plus la comparaison de Charest, mais tient à celle de Jérôme-Forget

TOMMY CHOUINARD

La Presse

QUÉBEC - Le Parti québécois met de l'eau dans son vin afin de permettre la tenue d'une commission parlementaire spéciale sur le dérapage financier de la Caisse de dépôt et placement. Il renonce à exiger la comparution du premier ministre Jean Charest.

Mais la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, devra, elle, accepter de témoigner, prévient l'opposition officielle.

« Pour nous, le premier ministre Charest a une responsabilité, mais on est prêt à renoncer au fait de l'entendre pour que la

commission puisse avoir lieu et faire la lumière » sur les déboires de la Caisse, a affirmé hier à La Presse le leader parlementaire du PQ, Stéphane Bédard.

Jean Charest « aura à s'expliquer autrement », notamment lors la période des questions à compter de la semaine prochaine, alors que débutera la session parlementaire.

« On pense qu'une commission spéciale aurait été le bon forum pour entendre le premier ministre. On en trouvera d'autres. Mais la ministre des Finances ne peut pas se défilier », a lancé Stéphane Bédard.

Le député de Chicoutimi trouve inconcevable que la ministre

de tutelle de la Caisse n'ait pas de comptes à rendre en commission parlementaire. Surtout que le président du conseil d'administration de la Caisse, Pierre Brunet, a admis en pleine campagne électorale qu'il lui parlait tous les jours.

« Les commentateurs en général s'entendent pour dire que Monique Jérôme-Forget devait venir témoigner. C'est évident pour nous qu'elle va devoir s'expliquer », a affirmé M. Bédard. Le PQ veut savoir à quel moment la ministre a su que les pertes de la Caisse s'accéléraient et quelles mesures elle a prises.

La semaine dernière, la chef

péquistte Pauline Marois affirmait que la comparution tant de Monique Jérôme-Forget que de Jean Charest était une condition « fondamentale » à la tenue d'une commission parlementaire spéciale. Sans changer leur position officielle à la table de négociation, les péquisttes laissaient tout de même entendre qu'ils seraient prêts à ce que seule Monique Jérôme-Forget vienne témoigner. Ils l'affirment officiellement aujourd'hui.

Demandes maintenues

Le PQ maintient toutes ses autres demandes, essentielles selon lui pour « aller au fond des choses ». Il veut entendre les déposants de la Caisse, comme la SAAQ, la CSST, et la Régie des rentes, pour connaître l'impact des rendements désastreux sur les cotisations et les tarifs.

L'opposition officielle veut aussi faire comparaître l'ancien ministre des Finances, Yves Séguin, celui qui a fait adopter la loi modifiant la mission de la Caisse. La formation de Pauline Marois lie en effet les rendements négatifs au changement de mandat du bas de laine des Québécois. Depuis décembre 2004, la recherche d'un « rendement optimal » prend le pas sur la contribution au développement économique du Québec. Ils étaient sur un pied d'égalité auparavant.

L'opposition officielle veut également entendre deux anciens PDG de la Caisse, Jean-Claude Scraire et Jean Campeau, et l'ancien premier ministre Jacques Parizeau, l'un des concepteurs de la Caisse dans les années 60.

Enfin, le PQ demande le dépôt de quelques documents, dont le rapport annuel attendu nor-



Stéphane Bédard, député de Chicoutimi et leader du Parti québécois à l'Assemblée nationale.

(Archives)

Ex-grand patron de la Caisse de dépôt et placement

Rousseau s'expliquera devant la Chambre de commerce

PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL - L'ancien grand patron de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDP), Henri-Paul Rousseau, ira s'expliquer lundi prochain devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

C'est la Chambre de commerce qui l'a fait savoir, mardi, en émettant un communiqué pour annoncer ce « midi-chaud ».

M. Rousseau, qui a quitté la présidence de la CDP avant la fin de son mandat pour aller occuper un poste de haut niveau chez Power Corporation, parlera à titre personnel, indique la Chambre dans son communiqué.

Le thème de son allocution sera tout simplement « la Caisse et la crise financière », a-t-il fait savoir à la Chambre de commerce.

À la Chambre de commerce, la conseillère aux communications, Julie Gosselin, a précisé que l'invitation avait été transmise à M. Rousseau « dans les derniers jours », soit après que la Caisse eut dévoilé ses résultats.

La semaine dernière, la Caisse a annoncé une perte en 2008 de 39,8 milliards \$, soit une baisse de son rendement de l'ordre de 25 pour cent. La Caisse a fait moins bien que les autres grandes caisses de retraite canadiennes. □



Henri-Paul Rousseau, ancien président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(Archives)

malement en avril, dans lequel est publiée la répartition des investissements de la Caisse. Il veut également connaître la politique de gestion du risque, qui se trouve au coeur du débat, et la politique de rémunération afin de déterminer l'impact des bonis liés au rendement sur les choix d'investissement.

Le gouvernement Charest refuse de dire si la concession faite par le PQ est suffisante pour permettre la tenue d'une commission. « On n'aura pas de discussion par média interposé. Si le Parti québécois a des choses à nous dire, qu'il nous appelle », a affirmé l'attaché de presse du premier ministre, Huo D'Amours. □